

*Procédure—Pension alimentaire—Insaisissabilité—Créance alimentaire—Art. 558, C.P.C.*

*Jugé*, qu'une pension alimentaire déclarée insaisissable peut néanmoins être saisie à la poursuite d'une personne, dans l'espèce l'épouse du défendeur, à qui le créancier de cette pension alimentaire doit lui-même des aliments.—*Bélaïr v. Sénécal, & Sénécal, T.S., Montréal, C.S., Jetté, J., 1er. septembre 1892.*

*Arrestation mal-fondée—Erreur de nom—Publicité donnée à l'arrestation—Dommages—Responsabilité.*

Un mandat d'arrestation ayant émané contre le frère du demandeur, deux officiers de police de la cité de Montréal, sans s'être procuré un signalement suffisant de l'accusé ni s'être renseigné sur ses prénoms et sa résidence, arrêtaient le demandeur qui avait une certaine ressemblance avec son frère. Le demandeur passa la nuit dans les cellules d'une station de police et ne fut libéré que le lendemain.

*Jugé*: Que ce manque de précautions engageait la responsabilité des défendeurs, mais cette responsabilité ne s'étendait pas à la publicité donnée par les journaux à cette arrestation du demandeur, les défendeurs n'ayant aucunement participé à cette publicité.—*Bigras v. La Cité de Montréal, Montréal, C.S., Jetté, J., 1er. sept. 1892.*

*Garantie de fournir et de faire valoir—Recours du cessionnaire—Insolvabilité du débiteur.*

*Jugé*, que le cessionnaire d'une créance, qui lui est transportée avec garantie de fournir et de faire valoir, perd son recours contre le cédant, s'il retarde de plusieurs années à en poursuivre le recouvrement contre le débiteur, et si ce retard est cause de la perte de cette créance, à moins qu'il ne soit établi que ce dernier n'était plus solvable à l'époque du transport ou de l'exigibilité de la créance.—*Boisvert v. Augé, Montréal, en Révision, Sir F. G. Johnson, J.C., Mathieu et Loranger, JJ., 13 février, 1892.*

*Sale—Contract in writing—Modification—Parol evidence.*

Plaintiff, at Melbourne, sold to defendant lumber, intended for the New York market, which, by the terms of the contract in